

Communiqué de presse

12 mai 2022

Le Parc national des Cévennes organise une démonstration du travail d'une ramasseuse de pierres

17 agriculteurs du causse Méjean ont assisté, mardi 19 avril 2022 à la Fageole et aux Champs à Montbrun, à une démonstration du travail d'une ramasseuse de pierres.

Ils ont ainsi pu voir la machine à l'œuvre et échanger sur la technique et les enjeux liés au ramassage de cailloux avec l'entreprise Tarayre basée en Aveyron et un agent du Parc national des Cévennes.

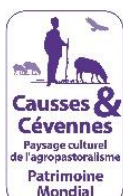
L'objectif était également qu'ils trouvent là une alternative au broyage et par la même au prélèvement dans les clapas qui sont parfois utilisés lorsque les agriculteurs ont besoin de cailloux pour des travaux ponctuels : entretien des pistes, stabilisation des abords de leurs bâtiments...

Une machine efficace qui couvre 1ha à l'heure

La machine, attelée à un tracteur, est composée de deux endaineurs rotatifs qui ramènent les cailloux vers le centre, ces derniers sont ensuite récupérés par un gros peigne et finissent dans une trémie qui est vidée régulièrement. Elle ramasse les pierres comprises dans un diamètre de 5 à 50 cm et couvre 1 ha à l'heure environ.

A la Fageole, c'est sur la parcelle exploitée par Benjamin Lamourinière que la démonstration a eu lieu. Il revient sur cette expérience : « *La machine marche bien. C'est plus rapide que le broyage de pierres et, même si c'est plus coûteux, il serait peut-être possible d'explorer des moyens de mutualiser la machine avec d'autres agriculteurs intéressés pour réduire l'investissement. Alors que je pensais qu'il n'y avait pas beaucoup de cailloux sur mon champ, le tas constitué durant cette demi-journée est intéressant. Je vais l'utiliser pour mettre à niveau ma bergerie qui se creuse un peu. Sans cette ramasseuse, j'aurais dû prendre les cailloux sur un clapas, cela peut donc être une alternative.* »

De l'importance de conserver les clapas



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières

Les clapas issus de la main de l'homme sont des témoins des activités agropastorales et font partie intégrante des paysages des causses et du caractère du Parc. Ils sont à ce titre un des éléments des paysages de l'agropastoralisme inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco.

Ils représentent également un enjeu fort en termes de micro habitat pour la faune et servent de site de nidification à plusieurs espèces comme la Chouette chevêche, le Traquet motteux ou encore le Monticole de roche.

D'autres espèces les utilisent également comme abris : la Couleuvre verte et jaune, le Lézard vert... Dans les paysages dénudés des causses ce sont également des reposoirs et postes d'affût utilisés par de nombreuses espèces.

Il est donc important de les préserver.

Le prélèvement de clapas est soumis à autorisation en cœur de Parc.

Crédits à mentionner pour l'utilisation des photos : Adrien Majourel – Parc national des Cévennes



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières



Contact presse : Natacha Maltaverne
Tél : 04 66 49 53 25 / 06 99 76 40 49
natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr

Parc national des Cévennes
6 bis place du Palais - 48400 Florac-Trois-Rivières